

AVANT-PROPOS

Nous voici enfin arrivés au coeur du bridge.

Bien sûr, on joue d'abord au bridge pour le plaisir ainsi que pour maintenir un intellect en bonne condition. Mais le bridge n'est pas simplement un jeu un peu plus compliqué que la moyenne. On croit à tort que l'intérêt du bridge réside dans les milliards de combinaisons possibles faisant suite à la donne des cartes. Si cela était vraiment le cas, ce serait tout au plus un jeu de hasard comme tous les jeux de cartes.

Même si cette activité requiert effectivement les mêmes habiletés que la plupart des jeux de cartes, il y a cependant une différence fondamentale par rapport aux autres "passe-temps". La conception du bridge est ainsi faite qu'il devient possible d'établir une véritable communication. Cette façon d'utiliser les enchères en toute légalité et suivant un protocole limitatif, soit l'échelle des enchères, donne une "troisième dimension" au bridge.

Il y a donc le côté "jeux de cartes" avec ses habiletés que tout le monde connaît pour peu que l'on soit un joueur de carte; il y a le côté compétitif, d'autant plus intéressant que le système de marquage du bridge est mathématiquement ingénieux; et, finalement et surtout, il y a les communications via les enchères qui procurent un réel pouvoir de contrôle sur le hasard.

Ce concept de **contrôle du hasard** s'est en fait développé progressivement et, pour ainsi dire, selon les lois de l'*évolution naturelle*. Il n'y a pas d'inventeur spécifique du jeu de cartes classique ni non plus pour le bridge. Le deuxième découle du premier et leurs origines émanent d'une pensée intuitive collective.

Il n'est donc pas étonnant, et tout à fait logique, que l'entité qu'est bridge ait continué d'évoluer tout en conservant son insondable essence...

Pour un grand nombre de joueurs, il est clair que les enchères sont une simple formalité, un *passage obligé* — sous-entendu : une étape inutilement compliquée— et que c'est strictement au plan du jeu de la carte et de la défensive de contrat que se situent l'intérêt du bridge. On peut même dire, que généralement, il n'est pas très bien vue de posséder un système d'enchères très élaboré parce que cela enlève le *côté social* du bridge. Plusieurs sont convaincus qu'une telle approche constitue une tricherie ou est non fair-play. Tandis que le fait de deviner les intentions du partenaire et des adversaires par un langage non verbal et/ou par des gestes secrets ou codés serait par contre tout à fait légitime étant donné qu'il s'agit d'un jeu de hasard!!

Pour ma part, il n'y a pas de raison de jouer différemment au bridge que l'on soit en tournoi officiel, dans un salle de bridge organisé ou même dans une maison privée; L'HONNÉTÉTÉ EST, PAR DÉFINITION, QUELQUE CHOSE DE CONSTANT ET NON D'INTERMITTENT. Le bridge, comme tout vrai sport et, tant qu'à y être tout comme la science, doit toujours provoquer une **remise en question aussi bien pour les individus que pour l'activité elle-même.**

INTRODUCTION

Ce cinquième Tome va s'occuper des enchères dites de compétition. Mais qu'est-ce donc qu'une enchère de compétition ? Il s'agit d'abord d'une enchère standard comme le Contre, le Surcontre, d'une répétition de la couleur d'une annonce adverse ou encore d'une enchère spéculative visant à contrecarrer celles de l'adversaire.

Ce que le bridge moderne offre de différent maintenant, c'est la possibilité de donner tout à fait légalement une signification différente par rapport au sens standard, naturel, régulier. L'exemple par excellence qui reconnu universellement est le Contre dit d'appel. La déclaration de l'enchère est faite selon les règles mais le sens qui lui est dévolu n'est plus celui de la Pénalité. Cela est légal si ce nouveau sens est signalé non par des subterfuges mais par un contexte d'enchères **spécifique** et surtout si la **signification qui est attribué à ce contexte est toujours la même**. C'est logique, on ne peut pas utiliser de truc (comme le regard, la façon de tenir les cartes, la rapidité de déclaration ...) pour ajouter des significations aux enchères. Ce serait beaucoup trop facile de jouer au bridge et ce jeu deviendrait une véritable comédie, pour ne pas dire un concours de *mentries*.

Prenons le temps de voir la différence entre ce qui est légal et ce qui ne l'est pas en examinant l'enchère STOP (qui oblige l'adversaire à attendre quelques secondes avant de déclarer). En effet, plusieurs personnes pensent avoir trouvé la *passé du siècle* en utilisant cette enchère.

La raison d'être de cette enchère a pour unique fonction d'empêcher l'adversaire de tricher en redéclarant plus ou moins rapidement après l'annonce d'une **enchère à saut**. Cette enchère n'a aucune signification comme telle; **ELLE N'EST DONC PAS UNE ENCHÈRE DE COMPÉTITION**, c'est-à-dire une enchère visant à annoncer une quelconque signification.

Ainsi, ceux qui emploient l'enchère STOP occasionnellement sont tous des tricheurs.

Si vous employez le STOP, vous devez le faire pour **toutes** les enchères à saut. Cela me fait rire de voir des équipes qui sont emballées d'avoir trouvé un bon moyen pour faire savoir qu'ils ouvrent à 2 *CARREAUX FORT* en n'annonçant pas un STOP au préalable et qu'ils ouvrent à 2 *CARREAUX FLANNERY* en annonçant un *beau STOP* au préalable. Ou encore, les *fins fineaux* qui pensent être très rusés en annonçant spécifiquement un STOP pour une enchère à saut dans le but de signaler un très bon atout mais avec un pointage limite — et donc, quand ils n'annoncent pas un STOP avant leur enchère à saut, cela stipule indirectement qu'ils ont un atout régulier mais un bon pointage.

Une vraie compétition n'est pas de la duperie. L'art du bridge consiste à apprendre à identifier les différents contextes (il y en a des milliers) qui surviennent suite aux différentes déclarations respectant les règles de l'échelle des enchères.

On ne peut pas utiliser l'enchère STOP pour créer des contextes d'enchères car ce n'est pas une enchère ayant une signification en soi (et cela rendrait le bridge enfantin et semblable à un *concours de mentries*). Pour ma part c'est une **enchère désuète** incompatible avec un bridge fair-play. Ceux qui l'utilisent sont soit des tricheurs ou des gens qui pensent que vous-mêmes êtes un tricheur.

Les Thèmes de ce Tome seront donc consacrés au Contre, au Surcontre, au Cue-Bid et finalement aux déclarations compétitives dans un sens plus large.